

attention croissante, ils paraissaient dignes d'une étude minutieuse". L'étude se poursuivait pendant un an et demi, et elle fut conduite, nous déclare encore M. Vignon avec une indépendance absolue". Quiconque aura lu le beau travail de M. Vignon ne doutera pas de la sincérité de ces paroles ni de leur parfaite exactitude.

L'auteur commence par laisser de côté les questions d'autorité portant sur la discussion des documents historiques ou des traditions, et se place exclusivement sur le terrain de la science positive. Il ne veut rien savoir de ce qu'on a pensé ou dit au sujet du Suaire de Turin. Il ne tient compte que d'une chose : qu'actuellement se trouve à Turin une pièce d'étoffe longue de 4 m. 36 et large de 1 m. 10 ; laquelle étoffe a été photographiée en 1898.

On a essayé, il est vrai, de jeter le discrédit sur ces photographies. Elles n'auraient pas grande valeur documentaire. Les clichés seraient suspects.—M. Vignon montre que ces insinuations n'ont rien de fondé ; qu'elles sont même tout à fait fausses. Les photographies de 1898 ont été prises dans des conditions exceptionnellement bonnes au double point de vue de la compétence et de la sincérité. Elles sont garanties par l'autorité d'une commission officielle nommée par le président même de l'exposition de l'art sacré, M. le baron Antonio Manno, membre de l'Académie des sciences de Turin. Cette commission officielle, cherchant quelqu'un dont la loyauté scientifique égalât la compétence, s'adressa, pour l'exécution de la photographie, à M. le chevalier Pia, artiste très apprécié en Italie et dont les travaux photographiques sont si remarquables. On dressa même un procès-verbal des moindres circonstances dans lesquelles fut prise la photographie du Suaire, et la pièce dûment légalisée fut passée devant M. Giuseppe Cantù notaire à Turin. Cette pièce notariée a été remise à M. Vignon par M. le baron Manno, sous la responsabilité duquel ont été faites les opérations photographiques. Il est impossible que M. Ulysse Chevalier ignore ces détails, puisqu'il a lu l'ouvrage de M. Vignon. Comment expliquer, dès lors, cette phrase qu'il vient d'écrire dans le numéro de juin de la Revue *l'Art et l'Autel*, p. 234 : "Le roi d'Italie autorisa, après quelques hésitations, un amateur, M. Secondo Pia, à photographier la relique". Les photographies de 1898 ne sont pas d'un